

CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE UN SYSTEME DE DESENFUMAGE MECANIQUE

Cette formation traite de la conception et de la mise en œuvre des systèmes de désenfumage mécanique dans le respect de la réglementation.

Objectifs opérationnels

- Réaliser l'étude et la conception d'un désenfumage mécanique

Public Concerné

- Responsables et techniciens en bureau d'études
- Concepteurs de systèmes de désenfumage mécanique
- Responsables d'affaires
- Chargés de travaux
- Contrôleurs techniques

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Fonctions et objectifs du désenfumage

Cadre réglementaire du désenfumage mécanique

Constituants d'une installation de désenfumage mécanique (aspects aéraulique et fonctionnel)

Règles de conception d'une installation (IT246)

Règles de dimensionnement d'un réseau aéraulique

Règles d'installation (NF S 61-932)

Cette formation est développée en partenariat avec le CNPP.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'une étude de cas en "fil rouge" sur les règles de conception et d'installation du désenfumage mécanique.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont lors de la formation : Guide du désenfumage est remis aux participants.

MOYENS TECHNIQUES

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur, architecte, contrôleur technique ou expert sécurité incendie.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation ne fait l'objet d'une évaluation des acquis.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com